

COMMUNE DE



Séance du 30 novembre 2022
Résolution No 23/2022

Résolution relative à la création d'une commission ad-hoc « Réaménagement Place Rose »

Vu les travaux menés par les commissions Cohésion sociale - Solidarité - Culture – Sports, Aménagement – Travaux – Mobilité et ad-hoc « Plan d'ombrage » ;

Vu les enjeux transversaux de ce dossier de réaménagement du centre du village ;

Le Conseil municipal

DECIDE

Par acclamations,

1. De former une commission ad-hoc « Réaménagement Place Rose», pour étudier les possibilités de réaménagement de la place communale;
2. De nommer à la présidence de cette commission ad-hoc, Monsieur Frédéric DROZ ;
3. De nommer à la vice-présidence de cette commission ad-hoc, Madame Fabienne VERMEULEN ;
4. De nommer, Mesdames et Messieurs L.-Raquel PRY, Caroline RION-SANTORU, Christian BRÜLHART, Fabien FOGAL, Didier NICOLE, Javier RODRIGUEZ, Marc ZWAHLEN, membres.


Didier NICOLE
Président


L.-Raquel PRY
Vice-Présidente

Puplinge, le 30 novembre 2022